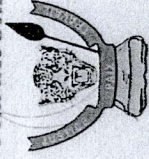


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 012/2024

A LA SOCIETE BASIC DESIGN GROUP.

Après avoir reçu le contrat du marché relatif aux travaux de réhabilitation du bâtiment administratif de la Cellule Technique de Coordination et de Planification Minière, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million cinquante-trois mille cinq cent trois, septante-deux centimes (USD 1 053 503,72) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains sept mille trois cent septante-quatre, cinquante-deux centimes (USD 7 374,52).

Fait à Kinshasa, le 15/01/2024.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Directeur Général ad  
Benoit Nkolikali Kalombe

